



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Jeudi 16 juillet 2020

Covid-19 : Point de situation à Marseille

Depuis quelques jours, les signes d'une reprise de l'épidémie de Covid-19 sont constatés à Marseille.

Dans ce contexte, à la demande de Madame la Maire de Marseille, Michèle RUBIROLA, une réunion a eu lieu ce jeudi 16 juillet 2020 à la préfecture des Bouches-du-Rhône en présence de Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Philippe DE MESTER, directeur général de l'Agence régionale de santé Paca-Corse.

Un état des lieux sur l'évolution de l'épidémie de COVID-19 à Marseille a été établi. Contrairement à certaines annonces de ces derniers jours, c'est seulement une reprise modérée du Covid-19 qui est constatée. Une légère hausse des cas de contamination et d'hospitalisation a été enregistrée ainsi qu'une augmentation du nombre de cas contacts avérés. Ces éléments confirment que le virus circule toujours et que le risque épidémique demeure.

Dans ce cadre par décision conjointe, Michèle RUBIROLA, Pierre DARTOUT et Philippe DE MESTER, ont convenu de mettre en place un dispositif renforcé de suivi et de prévention comprenant :

- la création d'une cellule de veille commune pour suivre l'évolution de la situation. Elle se réunira deux fois par semaine, afin de faire le point sur l'évolution du virus dans la cité phocéenne. D'autres collectivités seront appelées à y siéger ;
- l'augmentation des campagnes de dépistage (la réouverture des centres de dépistage, distribution de bons de dépistage) organisées dans l'ensemble de la ville de Marseille ;
- la mise à disposition par la préfecture d'hébergements pour isoler les personnes positives et contacts.

Face à la hausse avérée des cas contacts, Pierre DARTOUT, Philippe DE MESTER et Michèle RUBIROLA rappellent également à tous les Marseillais la nécessité de respecter les gestes barrières et de porter un masque dans les lieux qui l'imposent.

Particulièrement vigilante sur l'évolution de la situation sanitaire dans la cité phocéenne, la cellule partenariale prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger les Marseillais et lutter contre le virus.

Les partenaires ont réaffirmé leur volonté de coopération permanente avec tous les acteurs institutionnels pour prévenir et gérer le plus efficacement possible les crises sanitaires.

Contacts presse

Préfecture des Bouches-du-Rhône : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Agence Régionale de Santé : ars-paca-communication@ars.sante.fr

Ville de Marseille : 06 32 28 93 71